



Président : M. Jorge E. ILLUECA (Panama).

### POINT 34 DE L'ORDRE DU JOUR

#### La situation au Moyen-Orient : rapports du Secrétaire général (suite)

1. M. MACIEL (Brésil) [*interprétation de l'anglais*] : La situation au Moyen-Orient, hélas, est aujourd'hui plus grave et plus complexe qu'elle ne l'était il y a presque 40 ans, aux tout premiers jours de l'Organisation. A ce moment-là, comme aujourd'hui, la violence et la crainte l'emportaient sur la volonté sincère de paix et de compréhension. A l'époque, comme à l'heure actuelle, toute la question et tous les efforts déployés pour la résoudre semblaient teintés d'un certain désespoir. Il nous reste beaucoup de chemin à parcourir avant de pouvoir dire qu'une solution globale, juste et durable des problèmes de la région est plus proche que lorsque nous avons commencé à les examiner à l'Organisation des Nations Unies.

2. Cependant, il nous faut constamment renouveler nos efforts pour éviter que cette situation ne jette le discrédit sur l'Organisation et ses mécanismes. Il nous faut consolider ces mécanismes, car ils représentent le seul moyen d'éviter le recours à la force et de parvenir à l'acceptation universelle du fait qu'une paix durable ne peut être réalisée que si tous les Etats œuvrent de concert pour faire de l'Organisation des Nations Unies une véritable instance vouée au règlement des différends et à l'instauration de la paix.

3. La position du Brésil sur cette question a été exposée très clairement en maintes occasions. Une fois de plus, je me permettrai de rappeler certains des éléments qui, à nos yeux, constituent des conditions essentielles à un règlement juste, global et durable : le retrait complet de toutes les forces d'occupation des territoires arabes, conformément aux résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité; le respect du droit du peuple palestinien de rentrer en Palestine et la reconnaissance de son droit à l'autodétermination, à l'indépendance et à la souveraineté; la participation du peuple palestinien, par le truchement de l'Organisation de libération de la Palestine [OLP], son seul représentant légitime, à toutes les négociations concernant son avenir; la reconnaissance du droit de tous les Etats de la région, y compris Israël, d'exister à l'intérieur de frontières internationalement reconnues.

4. J'ajouterai également à ces éléments la nécessité de respecter les dispositions des résolutions du Conseil de sécurité concernant certaines mesures prises par Israël à l'égard des territoires palestiniens et autres territoires arabes. En particulier, il faut souligner que certaines des mesures adoptées par les autorités israéliennes — comme la poursuite de l'implantation de colonies sur la Rive occidentale, l'annexion illégale de Jérusalem et des Hauts du Golan et l'arrestation et la déportation des dirigeants arabes élus — ne peuvent qu'aggraver la tension

qui règne dans la région et entraver les perspectives de négociations sérieuses.

5. La position du Brésil sur cette question a été résumée par le Ministre d'Etat aux relations extérieures, lorsqu'il a déclaré au cours du débat général :

« Il est de plus en plus urgent d'appliquer les résolutions de l'Organisation des Nations Unies qui expriment le consensus international en faveur d'une solution d'ensemble juste et durable des crises successives du Moyen-Orient. Mon gouvernement souscrit fermement aux termes de ces résolutions et condamne vivement la politique du fait accompli qui a entravé les efforts de négociations dans cette région. Nous devons insister pour une solution juste, pour l'évacuation des territoires gardés par la force, pour l'application des droits du peuple palestinien, pour la création de conditions qui permettent à tous les Etats de la région de vivre dans la paix à l'intérieur de leurs frontières. » [5<sup>e</sup> séance, par. 66.]

6. Alors que des événements alarmants se produisent presque quotidiennement, je ne saurais manquer d'exprimer la profonde préoccupation du Brésil devant la violence croissante, le danger et les souffrances au Liban, pays dont l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté doivent être pleinement respectées. La Brésil a des attaches étroites avec le Liban, du fait, notamment, qu'un grand nombre de Libanais et leurs descendants ont apporté une contribution très précieuse au progrès de mon pays.

7. Pour terminer, je voudrais parler de la Conférence internationale sur la question de Palestine qui a eu lieu à Genève du 29 août au 7 septembre de cette année. Le Brésil a participé aux travaux de la Conférence dans un esprit très positif car il était pleinement conscient de son importance. Nous nous engageons à continuer à contribuer dans toute la mesure possible au règlement de la question de Palestine qui, selon nous, est au cœur même des problèmes qui assaillent le Moyen-Orient.

8. M. KASRAWI (Jordanie) [*interprétation de l'arabe*] : Le nœud du conflit au Moyen-Orient est la perpétuation de la tragédie palestinienne non résolue dans la justice et la continuation de l'occupation par Israël des territoires arabes. L'instabilité et la tension dont nous sommes aujourd'hui témoins ne sont que le résultat des tentatives faites par Israël pour dissimuler cette vérité fondamentale et en détourner l'attention. Voilà l'essence du problème du Moyen-Orient : la persistance avec laquelle Israël se dérobe à ses responsabilités dans la question palestinienne, en déniait le droit du peuple palestinien à sa patrie, la Palestine, et en s'obstinant à occuper les territoires arabes.

9. La tension et les guerres qui règnent dans cette région sont nées avec le conflit palestinien. Depuis 1948, la région du Moyen-Orient connaît un état de tension continue. Toutes les guerres successives dans la région arabe ont résulté de l'absence d'une solution juste et pacifique de ce problème.

10. Quatre grandes guerres ont eu lieu, en plus de l'invasion du Liban par Israël et son occupation du sud du

Liban, en raison de la perpétuation de la question de Palestine et de l'occupation par Israël des territoires arabes. La majorité des Etats du monde reconnaît désormais que la question de Palestine est au cœur même de la crise du Moyen-Orient et a toujours insisté sur la nécessité de reconnaître les droits palestiniens et d'œuvrer à leur réalisation sur la base de la justice, des principes de la Charte des Nations Unies et des normes du droit international. Plus la communauté internationale est convaincue du bien-fondé de la cause palestinienne et de son importance, plus Israël s'entête à ignorer cette cause et à la combattre avec la plus grande vigueur. Pour parvenir à cet objectif, Israël a mobilisé tout son appareil militaire contre les Etats arabes et contre le peuple palestinien, créant ainsi la situation qui règne actuellement dans la région. Israël s'efforce ainsi de détourner l'attention du monde de son occupation persistante des territoires arabes et de sa politique expansionniste en l'attirant sur des problèmes secondaires issus de la politique qu'il mène.

11. C'est pourquoi toute approche sérieuse de la crise du Moyen-Orient doit d'abord redonner la priorité au problème palestinien et à l'occupation israélienne continue des territoires arabes, faute de quoi la région demeurera en proie aux troubles qui déborderont du cadre de la région et entraîneront les rivalités entre les grandes puissances, lesquelles favorisent leurs propres intérêts au détriment des intérêts légitimes des peuples et des pays de la région. Voilà l'objectif d'Israël qui cherche à se soustraire à ses responsabilités dans le problème palestinien et à son obligation de se retirer des territoires arabes. Israël tente de cacher cette occupation et les problèmes qui en résultent en plaçant le Moyen-Orient dans le cadre des rivalités internationales et en alignant de ce fait ses intérêts sur ceux des tenants de la polarisation et de l'internationalisation de la crise du Moyen-Orient.

12. Le rétablissement de la paix et de la stabilité passe nécessairement par un règlement pacifique, juste et global du problème, objectif qui s'articule autour de deux conditions : premièrement, la recherche de la sécurité et de la stabilité authentiques au Moyen-Orient ne saurait être fructueuse et sérieuse tant qu'Israël poursuivra son occupation des territoires arabes, qui dure depuis 1967, et ses pratiques illégales dans ces territoires; deuxièmement, parce que la politique d'Israël vise l'annexion progressive des territoires arabes occupés, il a conscience que le temps joue en sa faveur et s'efforce fiévreusement de le mettre à profit pour imposer le fait accompli et essayer de modifier le caractère démographique et géographique de la Rive occidentale, y compris la Jérusalem arabe, de Gaza et des Hauteurs du Golan, rendant ainsi impossibles son retrait de ces territoires, dans le cadre d'un règlement pacifique, et la restitution de leur identité arabe. C'est pourquoi Israël fait tout ce qu'il peut pour empêcher que des pressions internationales ne soient exercées contre lui et pour que son annexion des territoires arabes atteigne le point de non-retour, conformément à ses objectifs.

13. La politique israélienne d'implantation de colonies, menée fébrilement sur la Rive occidentale et dans la bande de Gaza, est la meilleure preuve tangible que la politique d'Israël vise à empêcher l'instauration de la paix. En cherchant à absorber peu à peu les territoires arabes, il fait obstacle à la seule solution politique possible, qui est de troquer la terre contre la paix. C'est pourquoi Israël mène une politique similaire à l'encontre des territoires arabes voisins, en recourant à la force et en lançant des attaques-surprises préventives, comme son attaque contre le Liban en 1982, afin de détourner l'attention de ce qui se passe dans les territoires arabes occupés et de profiter de la situation grave ainsi créée en faisant porter cette

attention sur des sujets sans rapport avec les causes profondes de la crise qui accable le Moyen-Orient depuis la création de l'Etat d'Israël.

14. Si l'on veut résister efficacement aux pratiques israéliennes et contrecarrer sa politique hégémoniste dans la région ainsi que ses tentatives de ruiner les efforts pacifiques déployés pour attaquer le mal à la racine, il faut insister sur la nécessité d'une solution juste et pacifique. Le Conseil de sécurité, à qui incombe la responsabilité primordiale d'exécuter les volontés de l'Organisation des Nations Unies s'agissant du maintien de la paix et de la sécurité internationales, doit assurer le respect de la résolution 242 (1967) concernant la situation au Moyen-Orient. Mais, en dépit de tout, Israël a fait fi de cette résolution et a cherché par tous les moyens possibles à empêcher son application. Israël a également fait obstacle à tous les efforts déployés pour restaurer la paix dans la région. Il a résisté à toutes les tentatives faites pour l'obliger à se retirer de tous les territoires arabes occupés depuis juin 1967, à respecter les droits historiques légitimes du peuple palestinien sur son sol national ainsi que le droit de tous les pays de la région à vivre dans la paix à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues. Israël a rejeté les nombreuses initiatives de paix, dont le plan arabe de paix, énoncé dans la Déclaration finale adoptée le 9 septembre 1982 à la douzième Conférence arabe au sommet, tenue à Fez<sup>1</sup>, et l'initiative de paix du président Reagan, du 22 septembre 1982<sup>2</sup>, qui n'auraient en aucune façon porté atteinte à la sécurité d'Israël, comme le prétend ce pays qui se sert de ce prétexte pour refuser de se retirer des territoires arabes occupés et pour justifier sa politique d'implantation de colonies dans la région. C'est pourquoi nous devons reconnaître qu'Israël fait passer ses ambitions territoriales avant son désir de paix et qu'il n'épargne aucun effort pour parvenir à ses fins.

15. D'autres conclusions s'imposent également au vu de la façon dont Israël dénie ses droits légitimes au peuple palestinien, usurpe les territoires arabes et impose sa volonté à la nation arabe en abusant de sa force militaire et en intimidant tous ceux qui appuient ou qui s'engagent à appuyer les droits arabes. C'est qu'Israël veut être le maître dans la région et y faire la loi, en continuant sa politique expansionniste, et cela par la force. Israël invoque des considérations morales ou de sécurité pour justifier sa politique, avançant des impératifs de sécurité ou prétendant que les Arabes représentent une menace à sa survie. Mais qui menace qui ? N'est-ce pas celui qui occupe plus d'un tiers du Liban, la Rive occidentale, la bande de Gaza et les Hauteurs du Golan et qui force ainsi la région à être constamment en état de légitime défense ?

16. Israël a pu mener cette politique grâce à l'aide inconditionnelle que, depuis des années, il reçoit de l'étranger. Cette aide lui a permis également de développer une puissance militaire considérable qu'il utilise contre les Etats arabes et comme un instrument de sa politique d'intransigeance et de défi de la volonté de la communauté internationale. Le prodigieux effort de guerre d'Israël, l'aide inconditionnelle qu'il reçoit de l'extérieur et sa politique étrangère d'expansionnisme et d'extrémisme sont la cause de la recrudescence de la tension dans la région. L'aide inconditionnelle prodiguée à Israël, notamment au cours de son occupation des territoires arabes, donne à Israël l'impression que le pourvoyeur de cette aide approuve sa politique dans la région.

17. Non seulement Israël reçoit une aide inconditionnelle d'un montant considérable, mais les nouveaux accords américano-israéliens annoncés aggravent encore la situation. On atteint un nouveau palier dans l'escalade de la tension dans la région. Israël occupe les territoires arabes

et ignore tous les efforts de paix, même ceux déployés par son partenaire dans cette alliance. La conclusion de cette alliance et la complaisance dont a bénéficié Israël auparavant, outre leurs conséquences préjudiciables pour les territoires et les droits arabes, semblent une approbation donnée par les Etats-Unis à la politique d'Israël relative à ces territoires et à leurs propriétaires légitimes.

18. Cet accord, enfin, dessert les intérêts des Etats-Unis dans la région. Il va à l'encontre du rôle de médiateur revendiqué par les Etats-Unis et ôte au reliquat des initiatives de paix toute valeur pratique. Grâce à l'appui illimité qu'il a reçu auparavant, Israël a pu ignorer et rejeter toutes les initiatives internationales en faveur d'une solution d'ensemble, juste et pacifique. Cet accord récemment conclu par lequel Israël, selon les déclarations de son premier ministre, avait obtenu tout ce qu'il voulait sans avoir fait la moindre concession, va accroître son intransigeance et son mépris pour les droits des autres.

19. Cet accord a pour premier résultat le durcissement de la politique du fait accompli qu'Israël pratique dans la région, qui conduit à un déséquilibre des forces et permet à Israël de chercher à imposer des solutions militaires plutôt que négociées au problème de la région.

20. Pour terminer, c'est avec une vive émotion que nous voyons la situation au Liban fraternel qu'Israël cherche à transformer en un champ de bataille permanent où s'épuisent les forces arabes et dont il se sert pour détourner l'attention de sa stratégie de judaïsation dans la Jérusalem arabe, la Rive occidentale et Gaza. Nous sommes profondément conscients de la gravité des événements qui se déroulent au Liban et de leurs conséquences pour les droits arabes en Palestine. C'est pourquoi nous soutenons tous les efforts consentis pour trouver une solution, notamment les efforts déployés par le Gouvernement libanais pour assurer l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté du Liban.

21. La Jordanie a toujours approuvé tous les efforts faits pour trouver une solution d'ensemble au conflit arabo-israélien et a sincèrement appuyé les droits palestiniens. Elle est en faveur d'un règlement politique du problème palestinien et du conflit arabo-israélien. C'est l'un des principes cardinaux de notre politique étrangère. La Jordanie a œuvré, sur les plans local et international, à l'aboutissement de toutes les initiatives et de tous les efforts pouvant mener à une solution politique du conflit arabo-israélien. L'Organisation des Nations Unies doit assumer ses responsabilités et réaliser la paix juste à laquelle nous aspirons tous en s'attaquant aux racines profondes de ce conflit.

22. M. BIGOMBE (Ouganda) [*interprétation de l'anglais*] : Depuis plus de 36 ans, le Moyen-Orient est un foyer permanent de tension attisé par des crises incessantes et des événements tragiques. La cause principale de cette tension est la politique négative et dangereuse poursuivie par Israël contre les pays arabes voisins et le peuple palestinien. Au moment même où nous délibérons ici, les Palestiniens continuent d'être la cible de bombardements israéliens au nord du Liban. La partie sud du Liban continue d'être occupée en dépit des injonctions de se retirer faites à Israël par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale. Tant les Libanais que les Palestiniens sont victimes d'actes de harcèlement et de torture.

23. L'invasion du Liban par Israël, l'an dernier, invasion si sanglante et si massive, n'était pas accidentelle. Le raid israélien contre les installations nucléaires de Tamouz, en Iraq, et, antérieurement, les raids et les bombardements de Beyrouth, l'annexion des Hauteurs du Golan, tous événements survenus en 1981, n'étaient que les préparatifs de ce qui devait se produire.

24. Un objectif de l'invasion israélienne et de l'occupation continue du Liban a été de détruire, militairement et politiquement, l'OLP. Israël espérait que les populations de la Rive occidentale et de Gaza seraient amenées à accepter l'absorption de ces territoires par Israël. M. Menachem Wilson, alors administrateur civil de la Rive occidentale, a formulé clairement les objectifs réels d'Israël lorsqu'il a déclaré que la défaite de l'OLP au Liban obligerait les Palestiniens de la Rive occidentale à travailler dans des limites strictes. Les Israéliens escomptaient également que le monde, préoccupé par les événements du Liban et les souffrances endurées par les Libanais et les Palestiniens dans ce pays, ne porterait plus tellement attention aux pratiques israéliennes dans les territoires occupés. Comme le souligne le rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes dans les territoires occupés [A/38/409], Israël a depuis lors multiplié les expropriations de terres et de biens arabes et a poursuivi la création massive de colonies de peuplement. La pratique de châtiments collectifs, la persécution d'étudiants, allant de pair avec la déportation et l'expulsion des populations arabes autochtones, érodent le caractère arabe des territoires et créent un état d'annexion de fait. La communauté internationale doit s'opposer à de telles politiques qui sont contraires aux principes du droit international et explicitement interdites par les dispositions de la Convention de Genève, relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août de 1949<sup>3</sup>.

25. Comme nous l'avons déclaré auparavant, l'occupation des terres de ses voisins ne donnera pas à Israël la sécurité qu'il recherche. Bien au contraire, elle ne fera qu'accroître son insécurité et sa vulnérabilité.

26. La question de Palestine a toujours été et demeure au cœur du conflit du Moyen-Orient. La paix dans la région est liée à la reconnaissance et au respect des droits inaliénables du peuple palestinien. Il ne saurait y avoir de paix sans un juste règlement d'ensemble tenant pleinement compte des droits des Palestiniens et, en particulier, de leur droit à l'autodétermination dans leur propre patrie.

27. Contrairement à l'attente des Israéliens, le bombardement de l'OLP au Liban n'a aucunement réduit l'intensité du nationalisme palestinien. L'OLP est sortie des assauts israéliens avec une stature politique préservée et renforcée. Elle demeure la seule voix authentique des Palestiniens.

28. Les événements au Liban ont bien fait comprendre, même à ceux qui avaient encore des doutes, la nécessité d'appuyer la juste cause du peuple palestinien. Un certain nombre d'initiatives de paix ont été présentées. Les dirigeants arabes et l'OLP ont donné la preuve de leur courage et de leur sens des responsabilités politiques lorsqu'ils ont adopté les propositions de Fez qui offrent une bonne base en vue d'un règlement répondant aux intérêts de toutes les parties au conflit. Les amis d'Israël ont présenté d'autres propositions, telles que la Déclaration publiée à Venise le 13 juin 1980 par le Conseil européen<sup>4</sup> et l'initiative du président Reagan<sup>2</sup>, qui pourraient étayer les négociations.

29. Mais Israël, qui, après avoir déclaré détenir ces terres comme monnaie d'échange, a estimé qu'elles n'étaient plus négociables, a répondu à toutes ces initiatives d'une manière négative et provocatrice. Plutôt que de répondre à l'appel de la communauté internationale, il a multiplié les colonies de peuplement. Israël cherche à imposer la puissance militaire et le fait accompli. Il appartient à la communauté internationale de déjouer ses desseins.

30. A ce sujet, la Déclaration de Genève sur la Palestine<sup>5</sup> et le Programme d'action pour la réalisation des

droits des Palestiniens<sup>5</sup>, adoptés par la Conférence internationale sur question de la Palestine, tenue à Genève du 29 août au 7 septembre 1983, devraient être mis en œuvre. La Déclaration de Genève sur la Palestine demande la convocation d'une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient à laquelle participeraient, sur un pied d'égalité, toutes les parties concernées, y compris l'OLP, et les États-Unis et l'Union soviétique. Nous estimons que cela montre la voie à suivre. La conférence, qui se tiendrait sous les auspices des Nations Unies, rechercherait une solution globale et juste au problème au Moyen-Orient. Le Programme d'action pour la réalisation des droits des Palestiniens demande l'application de mesures propres à forcer Israël à respecter les résolutions de l'Organisation des Nations Unies. Nous demandons à tous les États Membres d'appliquer ce Programme d'action. Le Conseil de sécurité a pour responsabilité principale de donner suite à la Déclaration de Genève sur la Palestine en adoptant les mesures nécessaires pour la convocation de cette conférence.

31. L'Organisation des Nations Unies doit agir immédiatement pour prévenir une catastrophe majeure. Elle doit être de nouveau l'instance pour des négociations entre les parties et fournir les bases d'une paix juste et globale. Cette paix ne peut être juste que si elle permet de restaurer les droits du peuple palestinien et elle ne peut être globale que si elle tient compte de toutes les aspirations légitimes des peuples de la région et si elle est élaborée avec la participation de toutes les parties intéressées.

32. Puisque la question palestinienne est au cœur du problème du Moyen-Orient, les éléments suivants sont essentiels pour la paix au Moyen-Orient : premièrement, le retrait d'Israël de tous les territoires palestiniens et autres territoires arabes, notamment de la ville de Jérusalem, occupés depuis 1967; deuxièmement, la création d'un État palestinien indépendant en Palestine; et, troisièmement, la participation directe et sur un pied d'égalité de l'OLP, en tant que seul représentant légitime du peuple palestinien, à tout processus de paix. Prétendre qu'une solution au conflit du Moyen-Orient peut être trouvée sans la participation de l'OLP revient à se cacher la tête dans le sable.

33. Nous avons le devoir urgent d'œuvrer à la paix au Moyen-Orient. A cet égard, l'Ouganda est prêt à apporter sa contribution.

34. M. AL-QAYSI (Iraq) [*interprétation de l'anglais*] : Dans la déclaration qu'il a prononcée à l'Assemblée générale le 8 décembre, le représentant d'Israël a déclaré qu'en examinant le point dont elle était saisie, « La situation au Moyen-Orient », l'Assemblée devrait « pour une fois aborder la question dans sa véritable perspective » [88<sup>e</sup> séance, par. 3]. Quelle est « sa véritable perspective » ? Il nous a dit : que prétendre que le conflit arabo-Israélien est la cause des nombreux autres problèmes de la région ou qu'il y est intimement lié relève de la politique de l'autruche; que le conflit arabo-Israélien n'est qu'un des nombreux foyers de la région, que nombre d'autres foyers font peser un danger immédiat sur la sécurité régionale et mondiale; et que le conflit arabo-Israélien n'est pas au cœur de ces autres problèmes menaçants mais qu'il n'est qu'un des symptômes d'un malaise plus vaste. Quel est ce malaise ? De l'avis du porte-parole sioniste, ce malaise c'est « la rivalité et la désunion inter-arabe de longue date » [*ibid.*, par. 2]. Pour achever ce tableau de la perspective sioniste, le représentant d'Israël a déclaré que depuis l'aube de l'histoire le Moyen-Orient est tiraillé par l'instabilité et les conflits. Mais plutôt que de regarder si loin dans le passé, il nous a invités à examiner brièvement ce qu'il en est depuis 30 ans.

35. Il s'est ensuite livré à ce prétendu examen au cours duquel il ne s'est attaché qu'à attaquer directement tous les États arabes du Moyen-Orient, leurs dirigeants, leurs politiques et leurs peuples ainsi que l'Organisation des Nations Unies. Il a conclu comme suit :

« La manière erronée de présenter le conflit arabo-Israélien comme étant la cause de tous les problèmes du Moyen-Orient et l'unique danger dans notre région pour la paix internationale conduit inévitablement à la conclusion que l'Organisation n'a nullement l'intention de traiter des affaires concrètes du monde et qu'elle préfère s'adonner à la rhétorique creuse et traiter de pseudo-problèmes. Hélas ! C'est la conclusion que tout observateur réaliste de la scène des Nations Unies est amené à tirer s'il s'appuie sur des exemples passés. » [*Ibid.*, par 41.]

36. Si j'ai choisi en premier lieu d'exposer la structure de la déclaration du représentant d'Israël, c'est parce que c'est l'unique moyen de dévoiler les manœuvres de diversion, les desseins propagandistes à bon marché, les sophismes et les mensonges d'Israël.

37. Nous sommes habitués aux manœuvres de diversion des sionistes qui, trop souvent, cherchent à déformer les paramètres des points inscrits à notre ordre du jour. Le point intitulé « La situation au Moyen-Orient » concernait d'habitude la situation découlant du conflit palestino-sioniste, qui en est venue à englober l'occupation par Israël des territoires palestiniens et autres territoires arabes appartenant à trois États arabes voisins, l'Égypte, la Jordanie et la République arabe syrienne, ou sous leur administration. Maintenant, en raison de l'escalade croissante des actes d'agression d'Israël, le point comprend aussi l'agression d'Israël contre l'Iraq et son invasion et son occupation massive du Liban, avec toutes leurs conséquences horribles et d'une portée considérable.

38. Les sophismes et les mensonges auxquels recourt le représentant d'Israël sont tout aussi transparents que ses manœuvres de diversion. Il prétend que le conflit arabo-Israélien n'est qu'un des symptômes de ce qu'il appelle un malaise plus vaste issu de la rivalité et de la désunion interarabes de longue date. C'est là, en fait, une façon hypocrite de récrire l'histoire, qui contredit le long processus historique des plans et des manipulations sionistes visant à coloniser la Palestine et les territoires arabes. Par leurs paroles et par leurs actes, les sionistes admettent ce fait historique et il est surprenant de voir le fervent sioniste d'Israël feindre l'ignorance. Mais en admettant qu'il soit sincère, et puisqu'il nous invite à regarder le monde avec réalisme, plaçons dans leur perspective les aveux sionistes à cet égard.

39. Je suis sûr que le représentant d'Israël conviendra avec moi que Ben Gourion avait plus que lui le don de vision et de prophétie lorsqu'il envisageait les problèmes et l'avenir d'Israël. Que disait Ben Gourion à ce sujet ? La revue sioniste *Moment*, publiée aux États-Unis, relate, dans son numéro 9, volume 2, de septembre 1977, une longue interview de Nahum Goldmann, l'un des chefs de file du mouvement sioniste et fondateur d'au moins une demi-douzaine d'organisations sionistes dans le monde. Dans cette interview, Goldmann raconte ses souvenirs et parle d'un entretien privé qu'il a eu avec Ben Gourion quelques années plus tôt, peu avant la mort de ce dernier. Cette réunion, telle que Goldmann l'a décrite, revêtait un caractère confidentiel, ce qui a permis aux deux interlocuteurs de parler à cœur ouvert. Goldmann rapporte que Ben Gourion lui a dit :

« Si vous me demandez pourquoi je veux obtenir des armes, pourquoi je veux disposer d'une force, c'est bien simple. Pourquoi les Arabes feraient-ils la paix avec nous ? Sont-ils fous ? Si j'étais Arabe, est-ce que

j'accepterais Israël ? Nous sommes arrivés et nous nous sommes emparés de leur pays. Pourquoi feraient-ils la paix ? »

Goldmann écrit : « Je me sentais frissonner et j'ai demandé : « Comment voyez-vous la situation ? » Il m'a répondu alors : « Je vais vous le dire. Dans deux ou trois mois j'aurai 70 ans. Si vous me demandez si, lorsque je mourrai, je serai enterré dans un Etat juif, je vous répondrai que si je vis encore 10 ans, peut-être 15, alors je pense que oui. Effectivement je serai enterré dans un Etat juif. Mon fils, Amos, aura 50 ans en octobre. Si vous me demandez si, lorsqu'il mourra, il sera enterré dans un Etat juif, je dirai qu'il y a tout au plus 50 p. 100 de chances pour qu'il en soit ainsi. » Je n'oublierai jamais cela. » — commente Goldmann — « J'ai alors demandé », ajoute-t-il, « mais Ben Gourion, comment pouvez-vous dormir la nuit, étant premier ministre, avec une telle perspective ? » Il m'a répondu : « Qui vous a dit que je dormais la nuit ? »

40. Peut-on dire pour autant que Nahum Goldmann était antisémite ? N'est-ce pas le comble du cynisme que de voir le représentant du sionisme venir ici pour nous dire que le conflit arabo-israélien n'est pas au cœur de la situation au Moyen-Orient, alors que l'un des pères fondateurs de son entité était accablé — du moins le semble-t-il — par la culpabilité du crime de s'emparer d'un pays qui appartenait aux Arabes ? C'est un comble, assurément, et il n'est pas surprenant non plus que le porte-parole sioniste ait eu recours à un tel sophisme. Il espérait ainsi détourner l'attention de la question et nous embrouiller.

41. Le mensonge du porte-parole sioniste est tout aussi édifiant lorsqu'il a parlé de la nécessité d'une prétendue approche réaliste et honnête. Prenons-le au mot. Dans sa déclaration, une seule phrase peut être considérée comme ayant trait à la question dont nous débattons. C'est la suivante : « Israël serait le dernier à nier l'importance qu'il y a à régler le conflit arabo-israélien sur une base constructive équitable. » [*Ibid.*, par. 2].

42. Mais voyons s'il est aussi sincère qu'il le dit. Je signalerai tout d'abord que la phrase que je viens de citer se trouve au début de la déclaration sioniste et qu'elle est suivie immédiatement de phrases qui visent à sortir le centre du problème de son contexte. Dans la pensée sioniste contemporaine, quelle est la façon constructive et équitable de résoudre le conflit arabo-israélien ? Voilà la question. Lors de la trente-septième session de l'Assemblée générale, nous avons examiné longuement cet aspect du problème et, puisque cette année nous avons entendu le représentant sioniste dire qu'il était prêt à aborder la question de façon à parvenir à une paix constructive et équitable, il vaut la peine de revenir sur cette pensée.

43. Un article d'Oded Yinon intitulé « Une stratégie pour Israël dans les années 80 », paru en février 1982 dans le numéro 14 de *Kivunim* — un journal du judaïsme et du sionisme —, publié par le Département de la publicité de l'Organisation sioniste mondiale, Jérusalem, nous paraît tout à fait pertinent et révèle de façon détaillée le rôle joué par Israël en tant que puissance impérialiste au cours de cette décennie.

44. L'auteur affirme qu'Israël a soudain aujourd'hui des possibilités immenses de transformer radicalement toute la situation de la région et qu'Israël doit le faire au cours de cette décennie, autrement il ne pourra survivre en tant qu'Etat. Le plan ne comporte rien de moins que la fragmentation de tout le monde arabe en petites entités divisées selon des critères sectaires et ethniques. Il affirme ensuite que « récupérer la péninsule du Sinaï avec toutes ses ressources actuelles et potentielles est un objectif politique primordial qui se trouve compromis

les accords de Camp David et les autres accords de paix » et que « morceler le territoire de l'Egypte en régions géographiques distinctes est l'objectif politique d'Israël pour les années 80 sur son front occidental ».

45. Selon lui, la situation au Liban constitue un précédent pour le monde arabe tout entier, y compris l'Egypte, la République arabe syrienne, l'Iraq et la péninsule arabique. L'auteur ajoute :

« La dissolution de la Syrie et ensuite de l'Iraq en régions distinctes selon des critères ethniques ou religieux, comme au Liban, est l'objectif primordial d'Israël à long terme sur le front oriental, alors que la dissolution de la puissance militaire de ces Etats constitue son objectif principal à court terme. »

46. En ce qui concerne la Jordanie et la Rive occidentale occupée, il écrit :

« Modifier le régime à l'est du fleuve permettra également de mettre un terme au problème des territoires où la densité de population arabe est très élevée à l'ouest du Jourdain; en temps de guerre comme dans des conditions de paix, l'émigration de ces territoires et un gel économique dans ceux-ci sont la garantie des changements qui surviendront sur les deux rives, et nous devons faire en sorte d'accélérer ce processus dans un avenir très proche. »

L'auteur déclare en outre :

« ... il n'est pas possible de continuer à vivre dans ce pays dans les conditions actuelles, sans séparer les deux nations, les Arabes vers la Jordanie et les Juifs vers les régions à l'ouest du fleuve. La coexistence et la paix véritables ne pourront régner sur cette terre que lorsque les Arabes comprendront que sans administration juive entre le Jourdain et la mer ils n'auront ni existence, ni sécurité. Ils ne pourront créer une nation qui leur soit propre et vivre dans la sécurité qu'en Jordanie... La solution du problème des Arabes autochtones n'interviendra que lorsqu'ils reconnaîtront l'existence d'Israël à l'intérieur de frontières sûres allant jusqu'au Jourdain et au-delà, une nécessité vitale en cette époque difficile, l'époque nucléaire, dans laquelle nous entrerons bientôt. Il n'est plus possible de vivre alors que les trois quarts de la population juive sont regroupés sur le littoral, particulièrement dangereux à l'ère nucléaire. Disperser la population est donc un objectif stratégique de la plus haute priorité sur le plan intérieur, sinon nous cesserons d'exister à l'intérieur de nos frontières, quelles qu'elles soient. »

47. En ce qui concerne la juiverie mondiale, l'auteur estime que

« de rapides transformations interviendront dans le monde, entraînant un changement dans la situation de la juiverie mondiale, pour laquelle Israël sera non seulement un dernier recours mais la seule option existentielle. Nous ne pouvons affirmer que les Juifs des Etats-Unis et les communautés d'Europe et de l'Amérique latine continueront à exister sous leur forme actuelle à l'avenir. »

48. J'ai cité en détail cet extrait car Oded Yinon n'est ni un antisémite ni le porte-parole d'illuminés marginaux. C'est un journaliste de grand renom et un ancien fonctionnaire du Ministère des affaires étrangères, et le journal qui a publié son article est considéré comme reflétant l'idéologie de l'Organisation sioniste mondiale — un organisme qui joue un rôle très actif dans la planification, le financement et l'installation des immigrants juifs dans les colonies créées dans les territoires arabes occupés.

49. Il convient également de noter que Sharon est même allé plus loin que Oded Yinon, parce qu'il n'a pas limité les intérêts stratégiques et de sécurité d'Israël au seul

monde arabe, mais il a ajouté le Pakistan, la Turquie, la République islamique d'Iran, et il est allé jusqu'à les étendre à l'Afrique centrale.

50. On peut donc clairement discerner pourquoi le porte-parole sioniste s'est efforcé de déformer le sujet en en déplaçant le point central, tant en ce qui concerne le fond que la géographie. Il faut que l'Assemblée générale saisisse bien le but qui l'anime. Les visées et les plans stratégiques des sionistes ont été mis en œuvre dès l'adoption par l'Organisation sioniste mondiale du Programme de Biltmore en 1942.

51. Il n'est donc pas étonnant que nous constatons que nombre d'exemples que j'ai cités, relatifs aux visées et aux plans stratégiques sionistes, sont corroborés par la réalité, que ce soit sur le terrain ou, ici, à l'Assemblée générale, après les propos tenus par le porte-parole sioniste.

52. Le concept d'Eretz Yisraël, que les sionistes ont inventé dans un but bien déterminé, se reflète aujourd'hui dans la mainmise coloniale sioniste sur l'ensemble de la Palestine et les affirmations sans cesse répétées selon lesquelles la Palestine arabe se trouve à l'est du Jourdain.

53. Nous ne devrions pas nous étonner d'entendre le porte-parole sioniste se lamenter sur le Liban, parce que les intérêts d'Israël dans ce pays ne datent pas d'aujourd'hui et que le carnage auquel il s'est livré là-bas est la réalisation d'un rêve longtemps chéri. En 1948, Ben Gourion, qui en tant que Premier Ministre d'Israël ne pouvait pas dormir la nuit, écrivait dans son journal : « Un Etat chrétien devrait être créé à cet endroit, dont les frontières sud s'arrêteraient au fleuve Litani. »

54. Il convient de noter l'accent mis sur la religion. En outre, le journal de Moshé Sharett, Ministre des affaires étrangères d'Israël et, par la suite, Premier Ministre entre 1949 et 1956, révèle que Ben Gourion, comme son chef de cabinet Moshé Dayan, était obsédé par l'idée d'une intervention au Liban. Dayan n'a pas renoncé à cette idée et, après la guerre de 1967, il a fait sinistrement remarquer que toutes les frontières d'Israël, à l'exception de celle avec le Liban, étaient désormais idéales. D'après Sharett, Dayan a recommandé, en mai 1955, une intervention immédiate au Liban afin que « le territoire situé au sud du fleuve Litani soit totalement annexé par Israël ».

55. A cet égard, je souhaiterais que l'Assemblée se souvienne de deux choses. Premièrement, cette recommandation a été faite par Dayan au printemps 1955, au moment où des contacts en vue de la paix furent engagés avec Israël, par l'intermédiaire d'un éminent Quaker américain, M. Elmore Jackson, et sur l'initiative du président Nasser de l'Egypte. Ces contacts ont duré du 12 avril au 9 août 1955. Ils n'ont pas abouti à la paix parce que Israël a lancé une violente attaque contre Kahan Yunis, au sud de la bande de Gaza, et que quelques mois plus tard fut déclenchée l'agression tripartite de 1956 contre l'Egypte. Cet épisode a fait l'objet d'un article dans le *New York Times* du 28 novembre 1982. Deuxièmement, où sont les Israéliens maintenant au Liban ? Ils sont plus au nord que le fleuve Litani.

56. Nous ne devrions pas non plus nous étonner que le porte-parole sioniste estime devoir attaquer chaque Etat arabe, chaque régime arabe, chaque politique arabe, chaque dirigeant arabe en se fondant sur des critères humains ou ethniques, car c'est là un moyen de promouvoir le plan stratégique du sionisme. C'est encore plus évident lorsqu'il parle de la discorde et de la désunion au sein du monde arabe, voulant ainsi nous faire croire que les arguments des sionistes sont plausibles. Mais il faut réfléchir au fait que le porte-parole sioniste n'a pas mentionné le rôle direct ou indirect joué par son entité

dans la situation. Il devrait bien voir comment la politique sioniste a évolué avec le temps et qu'elle s'est transformée en une expansion et une agression toujours intensifiées, et il devrait songer à tous les discours et déclarations faits par les porte-parole sionistes, dont ceux prononcés ici. A preuve, les compte-rendus de l'Assemblée générale.

57. Nous ne tomberons pas dans le piège tendu par les sionistes en nous abaissant à répondre à ces scandaleuses calomnies. Nous sommes pleinement conscients des tactiques de diversion des sionistes qui cherchent à semer la confusion pour provoquer une réponse et pour s'écrier ensuite qu'ils sont dans une situation désespérée. Je me contenterai plutôt de signaler quelques faits.

58. L'Assemblée a entendu l'attaque haineuse lancée par le porte-parole sioniste contre l'Iraq et le Président de l'Iraq. Tout d'abord, il ne faut pas passer sous silence le fait que le monde est désormais accoutumé aux attaques des sionistes contre des chefs d'Etat et de gouvernement et d'autres dirigeants et hommes d'Etat. Ils s'en sont pris successivement à quatre présidents français : le président de Gaulle, le président Pompidou, le président Giscard d'Estaing et le président Mitterrand. Ils ont attaqué le chancelier Kreisky de l'Autriche et le chancelier Schmidt de la République fédérale d'Allemagne. Ils ont attaqué lord Carrington du Royaume-Uni. Ils s'en sont même pris au Pape. Il n'est pas surprenant que les sionistes attaquent le président Saddam Hussein, car lui et l'Iraq se sont résolument opposés à l'agression israélienne et à sa politique des faits accomplis. Les sionistes ne peuvent tout simplement pas souffrir que l'on s'oppose fermement à leurs plans d'expansion et d'agression.

59. Le porte-parole sioniste a eu le front de soulever la question des Kurdes, mais il convient de rappeler qu'Israël a armé et entraîné des rebelles sécessionnistes kurdes de 1965 à 1975, dans le but évident et néfaste de démembrer l'Iraq. La source de cette information n'est autre que Begin qui, le 29 septembre 1980, comme le rapporte le *New York Times* du même jour, a révélé ce « secret soigneusement gardé ». L'article indique que l'aide israélienne a commencé sous Eshkol et s'est accrue sous Golda Meir et sous Rabin et que le dernier instructeur israélien était parti lorsque le chef des rebelles sécessionnistes kurdes, Barazani, a été évacué de l'Iraq en 1975. Faut-il donc s'étonner de cet intérêt que les sionistes portent aux Kurdes alors que le mobile sous-jacent de leurs visées et de leur plan stratégiques est le démembrement des Etats arabes selon des normes ethniques ou religieuses ? Il faut rappeler que, dans sa déclaration, le porte-parole sioniste a mis l'accent sur ces caractéristiques des peuples du Moyen-Orient. Si l'on prend la déclaration sioniste pour argent comptant, elle apparaît comme un simple exposé des faits, mais le mobile qui l'anime est différent : il s'agit de mieux préparer le terrain pour la réalisation de la politique sioniste de démembrement des pays arabes.

60. Mais de quelle espèce sont donc les dirigeants du porte-parole sioniste ? J'ai déjà mentionné des propos de Ben Gourion. Quant à Begin, je cite le *Guardian* :

« Dans une lettre de mai 1963, citée dans *Israël* du 15 juin 1977, le Premier ministre d'Israël, David Ben Gourion, a déclaré : « Begin est tout à fait le genre hitlérien, il est prêt à exterminer tous les Arabes... [Si Begin prend le pouvoir] il placera ses hommes de main aux postes élevés de l'armée et de la police et régnera comme Hitler a régné en Allemagne... Je ne doute pas que Begin haïsse Hitler, mais cette haine ne signifie pas qu'il soit différent de lui... Lorsque, pour la première fois, j'ai entendu Begin à la radio, j'ai cru entendre la voix et les hurlements de Hitler. »

C'est une citation intégrale d'une lettre adressée par un non-Arabe à l'éditeur du *Guardian* et publiée le 30 juin 1982. Il est important de noter que l'auteur de cette lettre soulève la question de savoir si Ben Gourion pouvait être destitué pour antisémitisme ou s'il avait raison. Je suis certain que le porte-parole sioniste à l'Assemblée générale aurait destitué l'auteur de cette lettre en tant qu'antisémite bien qu'il s'agissait d'un ancien Premier Ministre d'Israël, mais ceux qui disent la vérité sont souvent congédiés.

61. Begin est parti. Qu'en est-il de Shamir ? Dans son étude bien documentée, intitulée *Zionism in the Age of the Dictators: A Reappraisal*<sup>6</sup>, l'auteur, Lenni Brenner, relate toute l'histoire du sionisme jusqu'aux événements de la seconde guerre mondiale, montrant l'interaction entre le mouvement d'Herzl et la montée du fascisme et du nazisme en Europe. Au chapitre 26 de son étude, il parle du groupe Stern dans les termes suivants :

« Jusqu'à la victoire électorale de Begin en 1977, la plupart des historiens pro-sionistes écartaient le révisionnisme comme étant la frange fanatique du sionisme; il est certain que la partie la plus extrême, le « groupe Stern », comme leurs ennemis appelaient les combattants pour la liberté d'Israël dirigés par Abraham Stern, était considérée comme présentant plus d'intérêt pour les psychiatres que pour les experts en science politique. Toutefois l'opinion à l'égard de Begin devait changer lorsqu'il est arrivé au pouvoir, et lorsqu'il a finalement nommé Yitzhak Shamir ministre des affaires étrangères, la nouvelle n'a pas fait de bruit bien que Shamir ait été commandant des opérations du groupe Stern.

« Dans la nuit du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre 1939, tout le commandement de l'Irgoun, y compris Stern, a été arrêté par la CID britannique. Lorsqu'il a été remis en liberté, en juin 1940, Stern se trouva face à un milieu politique tout à fait nouveau. Jabotinsky avait annulé toutes les opérations militaires prévues contre les Britanniques pour toute la durée de la guerre. Stern lui-même était prêt à s'allier aux Britanniques aussi longtemps que Londres reconnaît la souveraineté d'un Etat juif des deux côtés du Jourdain. Jusqu'alors, la lutte antibritannique devait se poursuivre. Jabotinsky savait que rien n'amènerait la Grande-Bretagne à donner un Etat aux Juifs en 1940 et il pensait que la création d'une autre légion juive avec l'armée britannique était la tâche principale. Les deux orientations étaient incompatibles et, en septembre 1940, l'Irgoun était désespérément divisé : la majorité du commandement comme des troupes a suivi Stern pour sortir du mouvement révisionniste.

« Dès sa création, le nouveau groupe était déjà très fort car, à mesure que la politique de Stern devenait plus claire, les troupes ont commencé à se rapprocher de l'Irgoun ou à se joindre à l'armée britannique. Stern ou « Yair », comme il se faisait appeler (d'après Eleazer ben Yair, nom du commandant à Massada au cours de la révolte contre Rome), commença à définir ses objectifs. Ses 18 principes comprenaient un Etat juif dont les frontières allaient, comme dans la Genèse XV, 18, « depuis le fleuve d'Egypte jusqu'au grand fleuve, le fleuve d'Euphrate », un « échange de population », euphémisme pour parler de l'expulsion des Arabes, et enfin la construction d'un troisième temple de Jérusalem. Le groupe Stern, à l'époque, représentait une faible majorité de l'aile militaire du révisionnisme, mais absolument pas la classe moyenne des Juifs de Palestine qui avaient appuyé Jabotinsky. Et l'appel fanatique lancé en faveur de la construction d'un nouveau temple était encore moins attrayant pour les sionistes en général. »

62. L'auteur poursuit ainsi :

« La profonde conviction de Stern, à savoir que la seule solution au drame juif en Europe était la fin de la domination britannique en Palestine, devait mener à une conclusion logique. Comme les Juifs ne pouvaient pas vaincre la Grande-Bretagne avec leurs maigres forces, ils se sont tournés vers ses ennemis pour aspirer leur salut. Ils se sont mis en contact avec un agent italien à Jérusalem, un Juif qui travaillait pour la police britannique, et, en septembre 1940, ils ont rédigé un accord en vertu duquel Mussolini reconnaît un Etat sioniste en échange de la coordination du groupe Stern avec l'armée italienne au moment où le pays serait sur le point d'être envahi. Le sérieux avec lequel le groupe Stern et l'agent italien ont considéré ces discussions a donné lieu à controverse. Stern craignait que cet accord ne fût un acte de provocation britannique. Prenant ses précautions, Stern a envoyé Naftali Lubentschik à Beyrouth, qui était encore sous le contrôle de Vichy, en vue de négocier directement avec l'Axe. On ne sait rien de ces transactions avec Vichy ou avec les Italiens, mais en janvier 1941 Lubentschik a rencontré deux Allemands, Rudolf Rosen et Otto von Hentig, le pro-sioniste qui était à l'époque chef du Département oriental des affaires étrangères. Après la guerre » — et c'est ce qui est important — « une copie de la proposition de Stern en vue d'une alliance entre son mouvement et le Troisième Reich a été découverte dans les dossiers de l'ambassade d'Allemagne en Turquie. Le document d'Ankara s'intitulait « Proposition de l'Organisation militaire nationale [OMN] (Irgoun Zvaï Leumi) relative à la solution de la question juive en Europe et à la participation de l'OMN à la guerre aux côtés de l'Allemagne ». Le document d'Ankara est daté du 11 janvier 1941. A ce moment-là, les sternistes pensaient qu'ils représentaient le « véritable » Irgoun et ce n'est que par la suite qu'ils ont pris le nom de combattants pour la liberté d'Israël, c'est-à-dire *Lohamei Herut Yisrael*. Dans le document en question, le groupe Stern déclarant aux Nazis ce qui suit :

« L'évacuation des masses juives d'Europe est une condition préalable à la solution de la question juive; mais cela ne sera possible et réalisé de façon complète que si ces masses vont s'établir dans la patrie du peuple juif, la Palestine, et si un Etat juif est créé à l'intérieur de ses frontières historiques...

« L'OMN, qui connaît les bonnes dispositions du Gouvernement du Reich allemand et de ses autorités à l'égard de l'activité sioniste en Allemagne et du plan d'émigration sioniste, estime que :

« 1) Des intérêts communs pourraient exister entre la création d'un ordre nouveau en Europe, conformément au concept allemand, et les aspirations nationales véritables du peuple juif, telles que concrétisées par l'OMN;

« 2) Une coopération entre la nouvelle Allemagne et le Volkish-national Hebrum renaissant pourrait être possible; et

« 3) La création d'un Etat juif historique sur des bases nationales et totalitaires et lié par un traité avec le Reich allemand permettrait de maintenir et de renforcer dans l'avenir la position de force allemande au Proche-Orient.

« Sur la base de ces considérations, et si les aspirations nationales susmentionnées du mouvement de libération israélien sont reconnues par le Reich allemand, l'OMN en Palestine s'offre à participer activement à la guerre du côté allemand. »

« Cette offre faite par l'OMN... serait liée à l'instruction et à l'organisation militaires d'une main-d'œuvre juive en Europe, sous la direction et le commandement de l'OMN. Ces unités militaires participeraient au combat pour conquérir la Palestine, si l'on devait décider d'ouvrir un tel front.

« La participation indirecte du mouvement de libération israélien à l'Ordre nouveau en Europe, qui en était déjà à la phase préparatoire, serait liée à une solution radicale et positive du problème juif européen, conformément aux aspirations nationales susmentionnées du peuple juif. Cela renforcerait de manière extraordinaire les bases morales de l'Ordre nouveau aux yeux de toute humanité.

« Les sternistes ont à nouveau souligné le fait que « l'OMN est étroitement liée aux mouvements totalitaires d'Europe de par son idéologie et sa structure. »

63. L'auteur poursuit ainsi :

« Ces propositions invraisemblables n'ont pas eu de suite du côté allemand, mais les sternistes ne perdaient pas espoir. En décembre 1941, après la prise du Liban par les Britanniques, Stern a envoyé Nathan Yalin-Mor en Turquie neutre pour qu'il essaie de contacter les nazis, mais il a été arrêté en route. Aucune autre tentative de contacter les nazis n'a été faite. »

64. Lenni Brenner continue ainsi :

« Stern lui-même se considérait comme un totalitaire et il n'avait peut-être pas tort. A la fin des années 30, Stern était devenu l'un des chefs des révisionnistes mécontents qui voyaient en Jabotinsky un libéral ayant des réserves morales au sujet de la terreur de l'Irgoun dont étaient victimes les Arabes. Stern pensait que le seul salut pour les Juifs était d'avoir leur propre totalitarisme sioniste et de rompre nettement avec la Grande-Bretagne qui, de toute façon, avait abandonné le sionisme avec le Livre blanc de 1939. Il avait vu l'Organisation sioniste mondiale s'arranger de son côté avec les nazis, grâce à l'Ha'ava; il avait vu Jabotinsky s'empêtrer avec l'Italie; et il avait participé personnellement aux transactions des révisionnistes avec les antisémites polonais. Toutefois, Stern pensait que tout cela ne représentait que des demi-mesures.

« Stern était l'un des révisionnistes qui estimaient que les sionistes et les Juifs avaient trahi Mussolini et non pas l'inverse. Le sionisme devait montrer à l'Axe qu'il était sérieux en entrant en conflit militaire direct avec la Grande-Bretagne afin que les totalitaires voient qu'il y avait un avantage militaire potentiel à s'allier avec le sionisme. Pour gagner, prétendait Stern, il fallait s'allier avec les fascistes et les nazis : on ne pouvait pas traiter avec un Petlioura ou un Mussolini et s'éloigner ensuite d'un Hitler. »

65. Est-ce que Shamir, le Premier Ministre actuel d'Israël, était au courant de cela ? Lenni Brenner en dit ceci :

« Yitzhak Yzertinsky — le rabbin Shamir, pour utiliser son nom de guerre —... était-il au courant de cette proposition de son mouvement de former une confédération avec Adolphe Hitler ? Ces dernières années, les activités du groupe Stern pendant la guerre ont fait l'objet de recherches approfondies de la part d'un des jeunes qui en était devenu membre après la guerre, alors que le mouvement n'était plus pronazi. Baruch Nadel est absolument certain que Yzertinsky-Shamir était tout à fait au courant du plan de Stern : « Ils étaient tous au courant. »

Et Lenni Brenner de conclure :

« Quand Begin a nommé Shamir, et a honoré Stern en faisant paraître des timbres-poste avec son portrait, il l'a fait en étant pleinement conscient de leur passé.

Il ne saurait y avoir de meilleure preuve que l'héritage de la collusion des sionistes avec les fascistes et les nazis, et les philosophies qui sous-tendent cette alliance, se retrouve dans l'Israël contemporain. »

66. Lenni Brenner n'est pas Arabe et ce compte rendu est plus que suffisant pour montrer jusqu'où les sionistes sont prêts à aller pour parvenir à leurs fins. Cela est vrai de tous leurs groupes. Et lorsque nous prenons connaissance de ces faits et d'autres, les sionistes insultent notre bon sens quand ils proclament que le sionisme est un « mouvement de libération » car cette allégation fallacieuse revient à dire que l'*apartheid* est, lui aussi, un « mouvement de libération ».

67. Le représentant sioniste a soulevé entre autres questions non pertinentes celle de la guerre entre l'Iran et l'Iraq. L'Assemblée générale a entendu le Ministre des affaires étrangères de l'Iraq, en octobre dernier [12<sup>e</sup> séance]. Je suis certain que le représentant sioniste ne peut pas ignorer le fait que l'Iraq a accepté toutes les initiatives faites depuis le 28 septembre 1980, demandant la cessation de la guerre, qu'il a invité la communauté internationale à servir d'arbitre dans cette question et qu'il a renouvelé, de cette tribune, son invitation à l'Organisation des Nations Unies. Pour reprendre les paroles du Ministre des affaires étrangères de mon pays :

« L'Iraq propose la formation d'un comité d'arbitrage neutre chargé de déterminer quelle est la partie qui a commencé l'agression et la guerre et quelle est celle qui porte la responsabilité de leur poursuite pendant toute cette période et de toutes les pertes humaines et matérielles qu'elles entraînent. L'Iraq est disposé à accepter les décisions découlant de cet arbitrage. » [Ibid., par. 131.]

68. Le représentant sioniste peut-il nous donner des exemples d'une volonté analogue de soumettre à un arbitrage l'agression sioniste contre le peuple palestinien et les pays arabes — avant qu'il ne verse des larmes de crocodile sur les pertes humaines et matérielles et les dommages à l'environnement ?

69. Le problème réel du Moyen-Orient devrait être désormais clair pour tous. La politique sioniste inexorable, encouragée par les Etats-Unis, aujourd'hui l'allié stratégique des sionistes, dans le but de conquérir toute la Palestine, le déni aux Palestiniens de leur droit à l'existence, à l'autodétermination et à un Etat dans leur patrie, la poursuite de la politique d'agression, d'occupation et d'annexion des territoires arabes, tout cela ne saurait être tout simplement considéré comme une « rhétorique stérile » ou un « faux problème », comme le prétend le porte-parole sioniste. Cette politique est la cause fondamentale du conflit arabo-israélien, qui demeure l'essentiel du point intitulé « La situation au Moyen-Orient », dont l'Assemblée générale est saisie.

70. M. MRANI ZENTAR (Maroc) : Lorsque, à la trente-septième session, l'Assemblée générale examinait le même problème du Moyen-Orient, comme elle le fait aujourd'hui, le monde était encore sous l'effet de la stupéfaction et de l'horreur du fait de l'invasion israélienne du Liban, des bombardements incessants de Beyrouth, de la multiplication des massacres odieux des populations civiles innocentes, tous âges et tous sexes confondus. Nous pensions et nous disions alors que nous venions d'assister au pire et que cette situation qui avait culminé ainsi pendant des mois ne pouvait plus que se détendre, Israël ayant apparemment achevé la plupart de ses plans diaboliques contre les Palestiniens de l'exil et contre le Liban frère. Tant s'en faut.

71. La tension créée depuis 1948 par Israël avec le peuple palestinien et les pays arabes voisins, tension



illustrée tout d'abord de façon cyclique par des guerres d'agression successives, s'est transformée en abcès de fixation durable qui a enflammé pratiquement l'ensemble du territoire national libanais et amené l'engagement sur le terrain de nombreuses forces étrangères connues ou méconnues.

72. L'escalade irrésistible de la violence qui s'en est suivie a pris une nouvelle dimension et elle échappe de plus en plus au contrôle. La paix et la sécurité internationales sont chaque jour plus en péril à cause de la conjoncture dramatique ainsi créée. Tous les efforts internationaux déployés en faveur de la paix au Moyen-Orient sont désormais consacrés à tel incident survenu au Liban, un incident qui ne tarde pas à en provoquer un autre plus grand et plus difficile à résoudre.

73. Cette situation due aux pièges et aux bombes à retardement plantés sans cesse en territoire libanais occupe, comme nous le voyons tous, le plus clair du temps des chancelleries et des conférences internationales.

74. Mais qu'en est-il aujourd'hui des problèmes qui sont vraiment au cœur de la crise ? Qu'en est-il de Gaza et de la Cisjordanie ? Sait-on seulement encore que la dépossession et la déportation des habitants arabes continuent à un rythme rapide ? Sait-on que la judaïsation des territoires va bon train, que les colonies de peuplement militarisées israéliennes ont presque doublé depuis lors ? Sait-on que le chiffre de 100 000 colons armés installés, donné comme premier objectif stratégique d'Israël, serait déjà atteint aujourd'hui ?

75. La défiguration de la Jérusalem arabe se poursuit et les lieux saints islamiques sont toujours occupés et menacés de destruction, au gré des profanateurs, des incendiaires ou des archéologues aventureux. La ville sainte d'Al Qods, symbole et témoin vivant de la profondeur de la foi islamique et de sa splendeur, a été annexée au mépris des décisions internationales et baptisée abusivement « capitale éternelle d'Israël ».

*M. Karran (Guyana), vice-président, prend la présidence.*

76. Les hauteurs syriennes du Golan, partie intégrante du territoire de la République arabe syrienne, ont subi un sort à peu près identique, malgré l'opposition formelle à l'acquisition de territoires par la force exprimée dans toutes les décisions internationales.

77. Les menaces d'agression et les agressions consommées, comme celle injustifiable contre les installations nucléaires pacifiques de Tamouz en Iraq, peuvent, de l'aveu même des dirigeants israéliens, se répéter et s'amplifier contre les objectifs civils, quand Israël le jugera bon, en dépit de toutes les condamnations et de tous les désaveux internationaux.

78. Enfin, le Liban, qui a vu sa stabilité et sa sécurité intérieures voler en éclats depuis que l'envahisseur israélien est entré dans le pays, lutte aujourd'hui avec la dernière énergie pour sauver son intégrité territoriale et sa souveraineté nationale et sortir du chaos engendré par l'invasion israélienne.

79. Nous apportons, ici, au peuple libanais frère, l'expression de notre solidarité et de tout notre appui pour la réalisation et la défense de ses objectifs d'unité nationale, de souveraineté et d'intégrité territoriale dans la paix et la sérénité retrouvées.

80. Cette ramification libanaise de la crise du Moyen-Orient ne constitue ni une surprise ni un mystère pour ceux qui sont au fait des plans sionistes, plans déjà inspirés par Ben Gourion en 1948, plans améliorés et tracés dans des détails cyniques par Moshé Dayan lui-même. Ces plans ne visent rien de moins qu'à désorganiser en premier lieu le Liban, considéré comme le maillon

le plus fragile, puis à lancer à partir de là diverses actions déstabilisatrices contre les pays arabes voisins et même plus lointains, afin d'assurer une meilleure récupération de nouveaux lambeaux convoités sans vergogne pour reconstituer un territoire appelé Grand Israël, un territoire dont aucun dirigeant israélien ne nous donnera aujourd'hui une définition claire ni des limites précises.

81. Toute la communauté internationale s'est alors laissée piéger par ce qui est devenu l'affaire libanaise, une affaire en continue dégradation due en outre à une série de mini-complots auxquels l'invasion israélienne a ouvert la voie et fourni la matière et qu'elle a alimentés. C'est ainsi que S. M. le roi Hassan II a pu dire à l'Assemblée générale, il y a quelques semaines, avec beaucoup de clairvoyance et de lucidité :

« Nous avons cru que, partant de la solution d'un problème qui concerne un pays [le Liban]... Nous avons marché aveuglément dans le piège, celui de l'ennemi commun, et nous avons cru naïvement que nous pourrions trouver une solution au problème général des Arabes en résolvant le problème libanais. Comme je l'ai dit, nous sommes restés derrière cet arbre au lieu d'atteindre notre but. C'est pourquoi nous avons perdu toute perspective. » [8<sup>e</sup> séance, par. 10.]

82. Ces constatations amères sont le signe d'une prise de conscience profonde des véritables racines du mal qui ronge le Moyen-Orient depuis bientôt quatre décennies et constituent aussi un appel énergique adressé aux pays concernés tout d'abord et à tous les membres de la communauté internationale ensuite, les engageant à serrer les rangs, à mobiliser toutes leurs forces matérielles et morales et à redoubler de vigilance, afin de rétablir dans la région le règne du droit et de la justice, de la liberté et de la coopération pacifique entre tous les peuples.

83. Il est maintenant internationalement admis que cette paix et cette concorde au Moyen-Orient ne s'établiront de façon juste et durable que sur la base de l'évacuation de tous les territoires arabes occupés, y compris la ville sainte de Jérusalem, et sur la base de l'exercice effectif par le peuple arabe de Palestine, sous la direction de son représentant légitime, l'OLP, de son droit inaliénable au retour dans son territoire national et à l'établissement de son Etat indépendant et souverain en Palestine, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies.

84. Il y a tout juste un an, à la douzième Conférence arabe au sommet, tenue à Fez, les dirigeants arabes avaient établi à l'unanimité et présenté au monde, le 9 septembre 1982, un plan réaliste, courageux et responsable, appelé le plan arabe de paix<sup>1</sup>, qui faisait en quelque sorte écho au plan Reagan<sup>2</sup>, jugé insuffisant sur la question palestinienne, mais considéré également comme perfectible. Le plan arabe de paix, qui conserve tous ses pouvoirs pour conduire à une paix véritable, est fondé sur les principes cardinaux suivants : le retrait israélien de tous les territoires arabes occupés, y compris Jérusalem, le démantèlement des colonies, le réaffirmation des droits inaliénables du peuple palestinien au retour dans sa patrie et à la création de son Etat indépendant. Enfin, ce plan est fondé sur la garantie de paix donnée par le Conseil de sécurité à tous les Etats de la région.

85. Dans cette perspective, l'action arabe a été activement soutenue par l'Organisation de la Conférence islamique, et de nombreuses initiatives internationales ont été prises à cette fin par son comité Al Qods, présidé par S. M. le roi Hassan II, tant auprès des Etats qui ont un rôle à jouer dans ce contexte qu'auprès des organisations internationales et du Mouvement des pays non alignés.

86. Nous invitons l'Organisation des Nations Unies et tous les pays épris de paix et de justice qui la composent

à conjuguer leurs efforts pour l'instauration d'une paix juste et équitable au Moyen-Orient; nous les convions à donner un appui franc et loyal aux peuples arabes de la région, et en particulier au peuple palestinien qui lutte pour une juste cause; nous invitons aussi et corrélativement les Etats qui coopèrent étroitement avec Israël à lui retirer toute assistance politique ou militaire, qui en l'occurrence est totalement injustifiée et, qui plus est, ne peut aucunement servir les intérêts de la paix.

87. Dans cette conjoncture, je voudrais aussi saluer les efforts personnels consentis par le Secrétaire général en faveur de la paix et du soulagement des souffrances humaines; je voudrais saluer aussi sa sagesse et sa clairvoyance reflétées en particulier dans son rapport à l'Assemblée générale [A/38/458].

88. M. WEEDY (Afghanistan) [*interprétation de l'anglais*]: La situation au Moyen-Orient continue de préoccuper au plus haut point les peuples épris de paix dans le monde entier. Avec le temps la situation s'est détériorée en raison de la politique d'agression du régime sioniste d'Israël. Cette détérioration a des répercussions de grande portée sur la paix et la sécurité du monde. Les efforts déployés par la communauté internationale pour parvenir à une solution juste et durable du problème sont sans cesse entravés par la politique d'agression d'Israël et par l'impérialisme des Etats-Unis.

89. Le cœur du problème du Moyen-Orient, comme la majorité des peuples épris de paix l'ont bien reconnu, c'est la question de Palestine. Tant qu'Israël continuera d'occuper les terres palestiniennes et tant que le peuple palestinien se verra privé de ses droits à l'autodétermination et à la création de son propre Etat indépendant en Palestine, la paix sera une cause perdue au Moyen-Orient.

90. Israël, au mépris total de toutes les normes du droit international, continue d'occuper des territoires qui appartiennent au peuple palestinien et s'est lancé dans des efforts de grande envergure visant à modifier le caractère démographique des territoires occupés en y établissant un nombre toujours croissant de colonies de peuplement juives et en forçant la population arabe et palestinienne autochtone à quitter sa patrie. La politique israélienne vise l'annexion définitive de ces territoires.

91. L'annexion des hauteurs syriennes du Golan et de la ville sainte de Jérusalem s'est effectuée en toute impunité, en dépit de l'opposition de la population et des Etats de la région ainsi que de la communauté internationale. La politique d'agression d'Israël et son ambition de créer ce qu'il appelle le Grand Israël ont mis en péril la sécurité et l'intégrité territoriale des pays de la région.

92. Israël entend résoudre le problème du Moyen-Orient à sa manière, en éliminant le peuple palestinien ainsi que son seul représentant légitime, l'OLP. Les plans belliqueux d'Israël sont bien connus de la communauté internationale aujourd'hui. Les événements du Liban l'année dernière ont clairement démontré ces intentions sinistres qu'Israël a proclamées ouvertement. Israël a envahi le Liban pour éliminer physiquement l'OLP, le seul représentant légitime du peuple palestinien. Le bombardement aveugle de Beyrouth, depuis la terre, la mer et les airs, avec des bombes au phosphore et des bombes-grappes, même pendant les cessez-le-feu qui étaient imposés, montre bien les plans criminels d'Israël qui veut annihiler complètement le peuple palestinien. Les événements de l'année dernière au Liban ont abouti aux massacres de Sabra et Chatila qui ne disparaîtront pas de la mémoire des peuples du monde.

93. Israël n'aurait pu poursuivre sa politique d'agression s'il n'avait disposé de l'appui inconditionnel, moral et

matériel, de l'impérialisme des Etats-Unis. Les Etats-Unis ont appuyé la politique d'agression d'Israël depuis le début, au mépris total de toutes les exigences de la communauté internationale qui n'a pas épargné ses efforts pour faire régner une paix juste et durable au Moyen-Orient et mettre fin à l'agression d'Israël contre le peuple palestinien et les pays arabes de la région.

94. La politique d'agression menée par Israël vise non seulement à agrandir son territoire et à consolider sa mainmise sur les terres palestiniennes et sur les autres terres arabes, mais aussi à ouvrir la voie à une présence de plus en plus importante de l'impérialisme des Etats-Unis dans cette région stratégique qui, au dire des Etats-Unis, est pour eux une zone d'intérêt vital. Aujourd'hui, l'impérialisme des Etats-Unis, sous prétexte de maintenir la paix, a aggravé davantage encore la situation.

95. Dans le passé, l'impérialisme des Etats-Unis se servait d'Israël pour déstabiliser les gouvernements progressistes et pour s'opposer au mouvement de libération nationale dans la région. Mais aujourd'hui, les Etats-Unis sont directement impliqués aux côtés d'Israël. Par leur présence sans précédent au Moyen-Orient, les Etats-Unis ont pris le peuple de la région en otage pour servir leurs buts stratégiques et ils ont transformé toute la région en tête de pont d'où ils peuvent lutter contre les régimes progressistes et les mouvements de libération nationale.

96. Les derniers accords stratégiques conclus entre Tel-Aviv et Washington au cours de la visite du Premier Ministre de l'entité sioniste en novembre de cette année et la coordination de leurs plans d'agression contre le peuple palestinien ne sont que d'autres exemples dans la longue liste des crimes commis par l'impérialisme contre les peuples du Moyen-Orient. La présence de 35 navires de guerre des Etats-Unis au large des côtes du Liban, le bombardement continu des positions des forces patriotiques libanaises et les attaques scandaleuses contre les positions syriennes indiquent que les Etats-Unis et leur allié, Israël, ont un plan sinistre à l'esprit.

97. Les accords intervenus récemment entre les Etats-Unis et Israël ont causé une grande appréhension parmi la communauté internationale. Ces accords ont permis à Israël d'obtenir d'autres moyens de destruction, dont des bombes à phosphore et des bombes-grappes, qui ont semé la ruine et le chaos parmi la population civile de Beyrouth et d'autres villes libanaises. Les faits les plus récents survenus dans les relations entre Israël et les Etats-Unis ont encore exacerbé une situation déjà précaire et compromis la souveraineté et l'intégrité territoriale des pays arabes de la région, et ils constituent une menace supplémentaire pour le peuple palestinien.

98. Il semble que la diaspora du peuple palestinien soit sans fin. Les menaces à sa survie même prennent des dimensions nouvelles avec le temps. Mais, à la stupefaction de leurs ennemis, les Palestiniens continuent leur lutte avec un acharnement et un héroïsme plus grands, malgré l'adversité. Ils se sont acquis vraiment et avec raison le respect et la solidarité de l'humanité éprise de paix.

99. Le peuple palestinien et son avant-garde, l'OLP, ont notre soutien le plus complet dans leur juste lutte. Nous voudrions leur demander instamment de sauvegarder leur unité contre leurs ennemis communs que sont les Israéliens sionistes et l'impérialisme des Etats-Unis.

100. La situation combien dangereuse qui s'est créée au Moyen-Orient rend plus impérative que jamais la nécessité de parvenir à un accord entre toutes les parties intéressées au problème. L'expérience a montré que des transactions séparées n'ont fait qu'aider les ennemis du peuple palestinien qui ont ainsi pu poursuivre librement leurs politiques agressives.

101. La première mesure à prendre dans le règlement du problème du Moyen-Orient est le retrait inconditionnel d'Israël des territoires qu'il occupe depuis 1967, y compris Jérusalem. Cette première mesure doit être suivie de la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant sur la terre de Palestine.

102. L'OLP, le seul représentant légitime du peuple palestinien, est partie indissociable à tout processus de paix juste et durable. L'OLP doit pouvoir participer sur un pied d'égalité à tous les efforts de paix avec les autres parties concernées.

103. La République démocratique d'Afghanistan souscrit à l'idée de convoquer une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et avec la participation des pays intéressés, y compris l'Union soviétique et les Etats-Unis, ainsi que l'OLP, sur un pied d'égalité, afin de parvenir le plus rapidement possible à une décision sur la base des principes de la Charte des Nations Unies et des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies.

104. Nous apportons notre appui le plus ferme au valeureux peuple de Palestine, sous la direction de l'OLP. Nous sommes absolument certains que leur lutte pour la réalisation de leurs aspirations nationales sera finalement couronnée de succès. Alors, la paix pourra régner au Moyen-Orient.

*La séance est levée à 12 h 50.*

---

NOTES

1. Voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-septième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1982*, document S/15510.
2. Voir *Weekly Compilation of Presidential Documents*, Washington, D.C., Government Printing Office, 1982, vol. 18, n° 35, p. 1081.
3. Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 75, n° 973, p. 237.
4. Voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-cinquième année, Supplément d'avril, mai et juin 1980*, document S/14002.
5. Voir *Rapport de la Conférence internationale sur la question de Palestine, Genève, 29 août-7 septembre 1983* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.83.I.21), chap. I.
6. Londres et Canberra, Groom Helm, 1983.